

## **FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES**

### **RENTREE SCOLAIRE 2021/2022**

**Le jeudi 2 septembre 2021**

#### **Regroupement pédagogique du Dévoluy**

Bonjour ! Après ces semaines de vacances, qui, je l'espère, auront permis à tous (petits et grands) de se reposer, voici quelques informations concernant le fonctionnement des écoles.

Les classes du regroupement sont réparties comme suit :

Les maternelles : (2 ans, Petite Section, Moyenne Section, Grande Section) iront à Agnières.

Tous les CP, CE1, CE2, CM1, CM2, quel que soit le lieu de résidence, iront à St Etienne.

La réunion de rentrée, prévue mi-septembre, précisera le fonctionnement de chaque classe.

*Pour rappel, l'école n'est obligatoire qu'à partir de 3 ans. L'accueil des enfants à partir de 2 ans pourra être envisagé dans une mesure raisonnable, et à la hauteur des capacités d'accueil possible de l'établissement, sachant que la classe Petite Section – Moyenne Section est estimée à ce jour à 20 enfants.*

#### **Temps scolaire (horaires, vacances)**

Les jours et horaires de classe sont lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h30

L'accueil des enfants par les enseignants débute dix minutes avant le début des cours.

##### Temps d'accueil périscolaire du matin :

7h30-9h sur les deux écoles d'Agnières et de St Etienne. (Payant entre 7h30 et 8h30 sur inscription)

Personnel encadrant : Emilie Gasty, Séverine Legros, Chantal Peyremorte, Véronique Damy

##### Temps d'accueil périscolaire du soir :

- 16h30-17h15 : garderie à l'école de St Etienne et Agnières / temps du goûter (fourni par les parents)
- 17h-18h : ateliers du soir à l'école d'Agnières pour tous les enfants scolarisés de la TPS au CM2. (Payant sur inscription)

Personnel encadrant : Séverine Legros, Chantal Peyremorte, Véronique Damy, Emilie Gasty

***Covid : les horaires des temps d'accueil périscolaires du matin et du soir peuvent être revus à la baisse pour permettre la mise en œuvre du protocole sanitaire. Une information précise sur les temps d'ouverture appliqués à la rentrée sera envoyée aux familles à la fin des vacances estivales.***

Coût du service : Les temps d'accueil périscolaires (de 7H30 à 8H30 et de 17H à 18H) seront désormais facturés à la demi-heure, toute demi-heure commencée étant due, selon le barème tarifaire ci-dessous :

Catégorie	Coût à la demi-heure
QF 1 / 0 à 229	0.35 €
QF 2 / 230 à 457	0.40 €
QF 3 / 458 à 686	0.45 €
QF 4 / 687 à 914	0.50 €
Plus de 914	0.75€

Multi-accueil de La Joue du Loup : ouvert de 7h à 19h30. Arrêt du transport scolaire avec accompagnement de la crèche jusqu'au car et à l'intérieur du car jusqu'à l'école. Pour les enfants jusqu'à 6 ans. Tarif en fonction des revenus. Inscription obligatoire au préalable à la crèche au : 04.92.58.95.10

Un service de cantine est assuré pendant le temps de midi.

## Absences

Il est demandé de prévenir le plus rapidement possible de toute absence de votre enfant.

Les absences en cours de journée ne sont autorisées que pour raison médicale, ou à caractère exceptionnel et sur demande écrite des parents.

Dans ce cas, les parents doivent venir chercher l'enfant à l'école.

## Renseignements administratifs et assurances

Pour les enfants dont les parents sont séparés, il est demandé de le signaler sur la fiche de renseignements et de préciser quel parent a le droit de garde.

Cahier de liaison : lien entre l'école et la famille. Toutes les feuilles distribuées aux enfants et collées doivent être signées par les parents après en avoir pris connaissance. De même, les parents pourront inscrire une demande de rendez-vous etc.

Assurance : votre enfant doit être couvert pour les dommages dont il serait l'auteur (responsabilité civile) et également pour ceux qu'il pourrait subir (responsabilité individuelle accident / dommages corporels).

**Vous devez donc obligatoirement fournir une attestation précisant que l'enfant est entièrement couvert pour l'année 2021 / 2022**

## Matériel des enfants

Il est nécessaire de recouvrir les livres et les fichiers afin qu'ils soient préservés le mieux possible pendant l'année.

Il est également recommandé d'étiqueter le matériel personnel de votre enfant.

Vêtements, matériel de sport... à ses nom et prénom afin d'éviter toute confusion, ainsi que les livres prêtés par l'école.

Les parents veilleront régulièrement à l'état des affaires de leurs enfants.

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, ou pour toute question ou problème, n'hésitez pas à venir à l'école avant ou après la classe.

# Bonne rentrée à tous !

	<b>ZONE A</b>	<b>ZONE B</b>	<b>ZONE C</b>
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentée des enseignants	Mercredi 1 <sup>er</sup> septembre 2021		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : jeudi 2 septembre 2021		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 23 octobre 2021 Reprise des cours : lundi 8 novembre 2021		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 18 décembre 2021 Reprise des cours : lundi 3 janvier 2022		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 12 février 2022 Reprise des cours : lundi 28 février 2022	Fin des cours : samedi 5 février 2022 Reprise des cours : lundi 21 février 2022	Fin des cours : samedi 19 février 2022 Reprise des cours : lundi 7 mars 2022
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 16 avril 2022 Reprise des cours : lundi 2 mai 2022	Fin des cours : samedi 9 avril 2022 Reprise des cours : lundi 25 avril 2022	Fin des cours : samedi 23 avril 2022 Reprise des cours : lundi 9 mai 2022
Vacances d'été	Fin des cours : mercredi 6 juillet 2022		